



# RÉSULTATS FINANCIERS DE TECHNIP ENERGIES DES NEUF PREMIERS MOIS 2025

## Une entreprise solide sur le long terme

- Solide performance sur les neuf premiers mois de 2025 : chiffre d'affaires en hausse de 9 % à 5,4 milliards d'euros, et EBITDA récurrent en hausse de 9 % par rapport à l'année précédente à 478 millions d'euros
- Acquisition¹ de l'activité Advanced Materials & Catalysts d'Ecovyst afin d'élargir l'offre Technologie, produits et services
- Attribution d'un contrat majeur pour Commonwealth LNG aux États-Unis, utilisant la solution modularisée SnapLNG by T.EN™, en attente de la décision finale d'investissement
- Bonnes perspectives commerciales avec des opportunités à court terme dans le GNL, la décarbonation et les carburants durables

Paris, le jeudi 30 octobre 2025 – Technip Energies (la « Société »), une entreprise de technologies et d'ingénierie de premier plan dans les infrastructures énergétiques et de décarbonation, annonce aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025.

#### Arnaud Pieton, Directeur Général de Technip Energies, a commenté :

- « Technip Energies (T.EN) a réalisé une performance financière solide sur les neuf premiers mois de 2025. Nous avons enregistré une croissance de 9 % de notre chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente, tandis que la rentabilité est restée élevée et que la génération de flux de trésorerie disponible a fortement augmenté. Ces résultats reflètent à la fois notre exécution rigoureuse, la solidité de notre modèle économique à faible intensité capitalistique (« asset-light ») et l'engagement de nos équipes à travers le monde. Sur la base de ces résultats, nous confirmons nos prévisions pour l'exercice 2025. »
- « Au cours du dernier trimestre, nous avons renforcé notre position de leader mondial dans le GNL et la modularisation. Nous avons notamment remporté un nouveau contrat majeur de GNL aux Etats-Unis, Commonwealth LNG, qui s'appuie sur notre solution modulaire SnapLNG by T.EN™, ainsi qu'un contrat pour la réalisation d'activités préliminaires sur l'unité flottante de GNL Coral Norte au Mozambique. La valeur totale de ces contrats, qui n'est pas encore enregistrée dans nos prises de commandes, contribuera de manière significative à notre carnet de commandes, une fois ces contrats confirmés. »
- « Notre modèle opérationnel robuste, qui combine de manière complémentaire des activités à cycles courts avec des grands projets offrant une visibilité à long terme, permet à T.EN d'évoluer favorablement dans le contexte actuel. Par ailleurs, les mégatendances qui soutiennent la croissance économique mondiale continuent de générer des opportunités dans le secteur de l'énergie, non seulement sur les marchés traditionnels, mais aussi dans des secteurs tels que la décarbonation et les carburants durables. T.EN bénéficie d'un portefeuille de technologies et de solutions diversifié et de grande qualité, qui nous permet d'accompagner nos clients dans tous les scénarios énergétiques. »
- « Conformément à notre stratégie visant à renforcer notre segment Technologie, produits & services (TPS), nous avons annoncé en septembre l'acquisition de l'activité Advanced Materials & Catalysts (AM&C) d'Ecovyst. Cette opération étend notre positionnement sur l'ensemble de la chaîne de valeur des catalyseurs, consolide nos positions de premier plan sur des marchés offrant une visibilité de long terme et élargit notre proposition de valeur pour les clients. Une fois finalisée, cette acquisition sera immédiatement relutive pour le profil financier de T.EN, générant des flux de trésorerie supplémentaires et renforçant la qualité des résultats. Nous nous réjouissons d'accueillir les équipes d'AM&C tout en continuant à développer un portefeuille plus intégré, axé sur la technologie. »
- « Alors que nous poursuivons notre croissance, nous restons disciplinés dans l'allocation de notre capital et la maîtrise de nos coûts. Soutenus par notre bilan solide, nous concentrons nos efforts sur la génération de valeur à long terme, en investissant afin de renforcer notre différenciation et créer de la valeur pour l'ensemble de nos parties prenantes. »

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>La transaction devrait être finalisée d'ici le premier trimestre 2026, sous réserve des autorisations réglementaires et des conditions de clôture.





### Chiffres clés - IFRS ajusté

(En millions €, sauf le RPA et les %)	9M 2025	9M 2024
Chiffre d'affaires	5 417,1	4 970,8
EBITDA récurrent	478,0	439,3
Marge d'EBITDA récurrent %	8,8 %	8,8 %
EBIT récurrent	385,3	356,7
Marge d'EBIT récurrent %	7,1 %	7,2 %
Résultat net	281,9	279,9
Résultat dilué par action <sup>(1)</sup>	1,58 €	1,55 €
Prises de commandes	3 361,8	4 813,5
Carnet de commandes	16 764,0	15 852,8

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète). Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

#### Chiffres clés - IFRS

(En millions €, sauf le RPA)	9M 2025	9M 2024
Chiffre d'affaires	5 367,3	4 778,5
Résultat net	278,9	276,5
Résultat dilué par action <sup>(1)</sup>	1,56 €	1,53 €

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le résultat dilué par action des neuf premiers mois de l'exercice 2025 et celui des neuf premiers mois de l'exercice 2024 ont été calculés en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, soit respectivement 178 599 654 et 180 857 615.

### Prévisions de la Société pour l'exercice 2025 - IFRS ajusté

	Livraison de projet	Technologie, produits et service		
Chiffre d'affaires	5,2 - 5,6 milliards d'euros	1,8 - 2,2 milliards d'euros		
Marge d'EBITDA récurrent	~8%	14.0% - 14.5%		
Corporate / non affectable	50 - 60 mi	llions d'euros		
Taux d'imposition effectif <sup>(1)</sup>	26%	6 - 30%		

d'entreprise adjacents<sup>(2)</sup>

< 50 millions d'euros

#### Conférence téléphonique

Technip Energies organisera une conférence téléphonique et une diffusion web sur les résultats financiers des neuf premiers mois de l'exercice 2025, le jeudi 30 octobre 2025, à 13h00 CET. Numéros de téléphone :

**France:** +33 1 70 91 87 04

**Royaume-Uni:** +44 121 281 8004

**États-Unis :** +1 718 705 87 96

Code de la conférence : 880901

L'événement sera diffusé simultanément en ligne et accessible à l'adresse suivante : T.EN 9M 2025 Webcast

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Le résultat dilué par action des neuf premiers mois de l'exercice 2025 et celui des neuf premiers mois de l'exercice 2024 ont été calculés en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, soit respectivement 178 599 654 et 180 857 615.

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète). Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Sous réserve de changements de régime fiscal dans les juridictions clés.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les modèles économiques adjacents comprennent le Build Own Operate (BOO) et le co-développement. Depuis le troisième trimestre 2024, les coûts d'investissement sont comptabilisés comme des éléments non récurrents.





#### **Contacts**

#### **Relations investisseurs**

#### **Phillip Lindsay**

Vice-président, Relations investisseurs

Tél.: +44 20 7585 5051

Email: investor.relations@ten.com

#### Relations médias

#### **Jason Hyonne**

Responsable des relations presse et des médias sociaux

Tél.: +33 1 47 78 22 89
Email: media\_@ten.com

## À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise de technologies et d'ingénierie de premier plan. Leader dans le GNL, l'hydrogène, l'éthylène, la chimie durable et la gestion du CO<sub>2</sub>, nous contribuons au développement de marchés stratégiques tels que l'énergie, les dérivés énergétiques, la décarbonation et la circularité. Nos segments d'activité complémentaires, Technologies, Produits et Services (TPS) et Livraison de Projets, transforment les innovations en réalité industrielle à grande échelle.

Animés par des valeurs de collaboration et d'excellence dans l'exécution, plus de 17 000 collaborateurs dans 34 pays s'engagent pour allier prospérité et durabilité en faveur d'un monde conçu pour durer.

Technip Energies a généré un chiffre d'affaires de 6,9 milliards d'euros en 2024 et est cotée sur Euronext Paris. La société possède également des American Depositary Receipts négociés de gré à gré.

Pour plus d'informations : www.ten.com.





## Revue opérationnelle et financière

# Prises de commandes, carnet de commandes et écoulement du carnet de commandes

Les prises de commandes ajustées des neuf premiers mois de l'exercice 2025 s'élèvent à 3 362 millions d'euros, soit un ratio de renouvellement du carnet de commandes de 0,6.

Les prises de commandes ajustées annoncées au cours du troisième trimestre 2025 comprennent un contrat majeur¹ pour une infrastructure d'exportation de GNL pour Commonwealth LNG aux États-Unis, un grand² contrat pour la réalisation des activités préliminaires³ pour Coral Norte, une unité flottante de gaz naturel liquéfié au Mozambique, deux contrats significatifs d'ingénierie d'avant-projet détaillée pour le projet Abadi LNG d'INPEX en Indonésie, deux contrats de services pour le projet Ecoplanta de valorisation de déchets en méthanol en Espagne, ainsi que d'autres études, contrats de services et projets de moindre ampleur.

Pour référence, les faits marquants commerciaux du premier semestre 2025 sont inclus ici : Résultats financiers T.EN S1 2025.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ce grand contrat ne couvre que les activités préliminaires ; une prise de commande supplémentaire devrait être enregistrée au moment de l'attribution complète du contrat.

(En millions €)	9M 2025	9M 2024
Prises de commandes ajustées	3 361,8	4 813,5
Livraison de projet	2 217,2	3 439,5
Technologie, produits et services	1 144,6	1 374,1

Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

En incluant l'impact des variations de change, le carnet de commandes ajusté a diminué de 14 % comparé au 31 décembre 2024, pour atteindre 16,8 milliards d'euros ce qui équivaut à 2,4 fois le chiffre d'affaires de l'exercice 2024.

(En millions €)	9M 2025	Exercice 2024
Carnet de commandes ajusté	16 764,0	19 556,0
Livraison de projet	15 089,3	17 536,2
Technologie, produits et services	1 674,7	2 019,8

Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

Le tableau ci-dessous présente l'écoulement du carnet de commandes estimé au 30 septembre 2025.

(En millions €)	Exercice 2025 (3M)	Exercice 2026	Exercices 2027 et ultérieurs
Carnet de commandes ajusté	1 761,7	6 778,1	8 224,2
Livraison de projet	1 283,7	5 984,6	7 821,0
Technologie, produits et services	477,9	793,6	403,2

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Un contrat « majeur » pour Technip Energies est un contrat représentant plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires. Ce contrat est conditionné à la décision finale d'investissement (FID) et ne sera donc pas intégré au carnet de commandes de Technip Energies avant la notification complète du client pour démarrer le projet.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Un « grand » contrat pour Technip Energies est un contrat représentant entre 250 et 500 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Le carnet de commandes ajusté au 30 septembre 2025 a été négativement impacté par un effet de change de (797) millions d'euros.





### Performance financière de la Société

### Compte de résultat ajusté

(En millions €, sauf les %)	9M 2025	9M 2024	Variation en %
Chiffre d'affaires ajusté	5 417,1	4 970,8	9 %
EBITDA récurrent ajusté	478,0	439,3	9 %
EBIT récurrent ajusté	385,3	356,7	8 %
Éléments non récurrents	(49,4)	(16,4)	N/A
EBIT	335,9	340,3	(1) %
Produits (charges) financiers, nets	70,5	88,9	(21)%
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	406,4	429,2	(5)%
Produit (charge) d'impôt	(121,2)	(129,8)	(7)%
Résultat (perte) net	285,2	299,4	(5)%
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	281,9	279,9	1 %
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	3,3	19,4	(83)%

### Chiffres clés de l'activité commerciale

### Livraison de projet - IFRS ajusté

(En millions €, sauf les % et pb)	9M 2025	9M 2024	Variation en %
Chiffre d'affaires	4 067,4	3 495,5	16 %
EBITDA récurrent	324,0	291,7	11 %
Marge d'EBITDA récurrent %	8,0 %	8,3 %	(30) pb
EBIT récurrent	280,6	258,3	9 %
Marge d'EBIT récurrent %	6,9 %	7,4 %	(50) pb

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète).

Le chiffre d'affaires ajusté des neuf premiers mois de l'exercice 2025 a augmenté de 16 % par rapport à l'année précédente, atteignant 4 067,4 millions d'euros, grâce à la croissance de l'activité au sein du portefeuille de projets GNL et à la montée en puissance du projet offshore GranMorgu.

**L'EBITDA récurrent ajusté des neuf premiers mois de l'exercice 2025** a augmenté de 11% par rapport à l'année précédente pour atteindre 324,0 millions d'euros, et **l'EBIT récurrent ajusté** a augmenté de 9% par rapport à l'année précédente, atteignant 280,6 millions d'euros.

La marge d'EBITDA récurrent ajusté des neuf premiers mois de l'exercice 2025 a diminué par rapport à l'année précédente de 30 points de base pour atteindre 8.0%, et la marge d'EBIT récurrent ajusté a diminué de 50 points de base, atteignant 6,9%. Après une période de prises de commandes soutenue en 2023 et 2024, les marges traduisent un rééquilibrage du portefeuille de projets, avec une proportion accrue de projets en phase initiale pour lesquels Technip Energies reconnaît une contribution limitée de marge.

### Principaux faits opérationnels du troisième trimestre 2025

#### **Expansion de QatarEnergy North Field (Qatar)**

Avancement des activités de pré-démarrage des installations du train 8 et début de la production de vapeur.

#### **QatarEnergy North Field South (Qatar)**

Installation des premiers équipements mécaniques sur leurs fondations et début du montage de la structure en acier.

### Marsa LNG (Oman)

Premiers travaux d'excavation pour les travaux de génie civil sur le train de traitement et le bâtiment de la sous-station.

#### Complexe d'hydrocraquage d'Assiout (Égypte)





■ Finalisation de la pose des câbles électriques d'interconnexion entre les sous-stations à isolation gazeuse et les sousstations en service ; avancement global du projet supérieur à 85 %.

#### Expansion de la raffinerie de Bapco (Bahreïn)

Toutes les unités d'utilités et les unités de procédés de conversion ont démarré.

#### **Borouge IV Éthylène (EAU)**

 Lancement réussi du rinçage du réseau critique d'eau de refroidissement et mise sous tension terminée des deux sousstations.

#### Principaux faits commerciaux et stratégiques du troisième trimestre 2025

## Technip Energies remporte un contrat majeur pour une infrastructure d'exportation de GNL pour Commonwealth LNG aux États-Unis

Technip Energies a remporté un contrat majeur¹ d'ingénierie, de fourniture des équipements et de construction (EPC) par Commonwealth LNG pour une infrastructure de gaz naturel liquéfié (GNL) d'une capacité de 9,5 Mtpa(2) située à Cameron Parish, en Louisiane, aux États-Unis. Ce contrat porte sur la livraison de six trains de liquéfaction identiques intégrant la solution modulaire et standardisée de Technip Energies SnapLNG by T.EN™. En s'appuyant sur une conception unique répliquée sur l'ensemble des trains, SnapLNG by T.EN™ permet d'accélérer le calendrier d'exécution et d'optimiser les coûts, tout en renforçant la prévisibilité et la certitude à grande échelle. L'attribution de ce contrat accordée par Commonwealth LNG pour leur projet d'infrastructure d'exportation de GNL fait suite à la réalisation avec succès par Technip Energies de l'étude d'ingénierie d'avant-projet détaillée (FEED).

## Technip Energies remporte un grand contrat pour Coral Norte une unité flottante de gaz naturel liquéfié au Mozambique pour Eni

■ Technip Energies a remporté un grand¹ contrat pour la réalisation des activités préliminaires² de Coral Norte, une unité flottante de gaz naturel liquéfié (FLNG) au Mozambique pour Eni. Le contrat sera en vigueur jusqu'au 30 septembre 2025. Technip Energies est un leader mondial des FLNG, ayant livré trois unités en mer dans le monde entier, d'une capacité totale de 8,2 millions de tonnes par an.

#### Technip Energies remporte deux contrats significatifs d'ingénierie d'avant-projet détaillée pour le projet Abadi LNG d'INPEX en Indonésie

■ Technip Energies en consortium avec JGC, a remporté deux contrats significatifs d'ingénierie d'avant-projet détaillée (FEED) pour le projet Abadi LNG, situé dans le bloc de Masela, un développement majeur pour le secteur énergétique indonésien. Le premier contrat concerne une unité flottante de production, stockage et déchargement (FPSO) pour le gaz, et le second concerne les infrastructures à terre de gaz naturel liquéfié (GNL). Les deux contrats seront exécutés dans le cadre d'un consortium avec JGC Corporation. Le premier contrat FEED porte sur un FPSO gazier pour le champ Abadi. Le FPSO assurera le traitement du gaz avant son transport, via un pipeline sous-marin, vers l'usine de liquéfaction à terre. Le second contrat FEED porte sur la conception de deux trains de liquéfaction de GNL et des infrastructures associées, incluant une jetée, des installations de déchargement de matériaux et une base logistique. Le gaz en provenance du FPSO sera traité pour en retirer les impuretés avant sa liquéfaction, son stockage et son déchargement. Le CO₂ capté sera réinjecté dans le réservoir. Le projet Abadi LNG vise une production de 9,5 millions de tonnes de GNL par an, ainsi qu'un apport supplémentaire de 4,2 millions de mètres cubes par jour de gaz naturel pour l'approvisionnement domestique. Ce projet soutient les ambitions énergétiques de l'Indonésie et représentera plus de 10 % des importations de GNL du Japon. Il intègre également des technologies de captage et de stockage du CO₂, en cohérence avec l'objectif national de neutralité carbone à l'horizon 2060.

### Technologie, produits et services (TPS) - IFRS ajusté

(En millions €, sauf les % et pb)	9M 2025	9M 2024	Variation en %
Chiffre d'affaires	1 349,7	1 475,3	(9) %
EBITDA récurrent	200,3	188,2	6 %
Marge d'EBITDA récurrent %	14,8 %	12,8 %	200 pb
EBIT récurrent	151,0	139,2	9 %
Marge d'EBIT récurrent %	11,2 %	9,4 %	180 pb

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète).

Le chiffre d'affaires ajusté des neuf premiers mois de l'exercice 2025 a diminué de 9 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 1 349,7 millions d'euros, en raison d'une contribution réduite des équipements propriétaires dans le cadre des projets

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Un contrat « majeur » pour Technip Energies est un contrat représentant plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires. Ce contrat est conditionné à la décision finale d'investissement (FID) et ne sera donc pas intégré au carnet de commandes de Technip Energies avant la notification complète du client pour démarrer le projet.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Un « grand » contrat pour Technip Energies est un contrat représentant entre 250 et 500 millions d'euros de chiffre d'affaires.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ce grand contrat ne couvre que les activités préliminaires ; une prise de commande supplémentaire devrait être enregistrée au moment de l'attribution complète du contrat.

#### Publication des résultats des neuf premiers mois 2025

Paris, le jeudi 30 octobre 2025





de dérivés énergétiques, partiellement compensée par un volume élevé de conseil, de services d'ingénierie et d'études, et par l'accélération de l'activité des produits propriétaires de captage du carbone. Les revenus ont également été affectés négativement par les fluctuations des taux de change.

L'EBITDA récurrent ajusté des neuf premiers mois de l'exercice 2025 a augmenté de 6 % par rapport à l'année précédente, atteignant 200,3 millions d'euros, et l'EBIT récurrent ajusté a augmenté de 9 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 151.0 millions d'euros.

La marge d'EBITDA récurrent ajusté des neuf premiers mois de l'exercice 2025 a augmenté de 200 points de base pour atteindre 14,8 %, et la marge d'EBIT récurrent ajusté a augmenté de 180 points de base, atteignant 11,2 %, bénéficiant d'étapes clés de livraison liées aux produits propriétaires, la fourniture de catalyseurs et les services de conseil en gestion de projets et d'assistance à maitrise d'ouvrage (PMC).

#### Principaux faits opérationnels du troisième trimestre 2025

#### **Northern Lights (Norvège)**

■ Bras de chargement de CO₂ opérationnels pour la première injection de CO₂.

#### bp Net Zero Teesside Power (Royaume-Uni)

Début de la préfabrication des modules de l'absorbeur sur le yard de Dahej appartenant à Technip Energies, qui représente l'équipement clés de l'unité de capture du carbone.

#### **Carbon Centric Rakkestad (Norvège)**

L'usine de captage de carbone (Canopy C10) a démarré ses opérations.

#### Unité d'hydrogène verte dans la raffinerie de Galp (Portugal)

■ Montage de l'abri de l'électrolyseur principal et des supports de tuyauterie en cours de réalisation.

#### Unité de biocarburants avancée dans la raffinerie de Galp (Portugal)

• Équipements principaux installés (réacteurs, colonnes) ou en cours de réalisation (radiateurs, compresseurs).

### Principaux faits commerciaux et stratégiques du troisième trimestre 2025

#### Technip Energies acquiert¹ l'activité Advanced Materials & Catalysts d'Ecovyst

- Technip Energies annonce avoir signé un accord définitif en vue d'acquérir l'activité Advanced Materials & Catalysts auprès d'Ecovyst Inc., un leader mondial des catalyseurs de spécialité et des matériaux avancés, pour un prix d'acquisition de 556 millions de dollars américains, soit un multiple d'EBITDA¹ d'environ 9.8. Cette transaction renforce les capacités de Technip Energies dans le domaine des catalyseurs et élargit son portefeuille technologique, accroît les revenus récurrents de son segment Technologie, produits et services (TPS) et est immédiatement relutive en termes de résultat et flux de trésorerie. Cette opération stratégique renforce le portefeuille de Technip Energies en élargissant ses capacités dans les catalyseurs et les technologies de procédés. Les catalyseurs, matériaux qui accélèrent les réactions chimiques et améliorent l'efficacité des procédés, sont au cœur de nombreuses technologies industrielles, avec des applications dans des marchés traditionnels tels que le polyéthylène ou l'hydrocraquage, ainsi que dans des marchés en croissance tels que la production de carburants durables. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de croissance disciplinée de Technip Energies de son segment Technologie, produits et services (TPS) et crée de la valeur à long terme. En intégrant Advanced Materials & Catalysts, Technip Energies bénéficiera de revenus récurrents supplémentaires liés aux dépenses d'exploitation de ses clients et d'une meilleure visibilité sur ses revenus à long terme. Sur une base pro forma pour 2024, Advanced Materials & Catalysts augmente la contribution de TPS à l'EBITDA des segments de 39 % à environ 45%. Selon les termes de l'accord, Technip Energies acquiert l'ensemble des activités Advanced Materials & Catalysts, comprenant :
  - Advanced Silicas, fabricant et fournisseur de matériaux avancés et de catalyseurs à base de silice pour les marchés des plastiques, de la chimie et des applications industrielles;
  - Zeolyst International, une coentreprise détenue à 50:50 avec Shell Catalysts & Technologies, fournisseur de premier plan de matériaux et de catalyseurs à base de zéolites utilisés dans l'hydrocraquage, les carburants durables et d'autres usages nécessitant des catalyseurs, tels que le recyclage des plastiques.

Advanced Materials & Catalysts, avec un chiffre d'affaires de 223 millions de dollars américains et une marge d'EBITDA d'environ 25% en 2024, apporte plus de 40 ans d'expertise dans le secteur de la chimie et le secteur aval. L'entreprise dispose de trois sites de production aux États-Unis et en Europe, et emploie 330 personnes. La transaction devrait être finalisée d'ici le premier trimestre 2026, sous réserve des autorisations réglementaires et des conditions de clôture.

<sup>1</sup> La transaction devrait être finalisée d'ici le premier trimestre 2026, sous réserve des autorisations réglementaires et des conditions de clôture. <sup>2</sup> EBITDA du segment AM&C de 57 millions de dollars américains pour 2024, ajusté pour des coûts opératoires propres et les rémunérations en actions.

## Technip Energies remporte deux contrats de services pour le projet Ecoplanta de valorisation de déchets en méthanol en Espagne

■ Technip Energies a remporté deux contrats de services auprès de Repsol pour le développement du projet Ecoplanta Molecular Recycling Solutions (Ecoplanta). Cette infrastructure pionnière de valorisation de déchets en méthanol sera construite à El Morell, près de Tarragone, en Espagne. L'usine sera la première en Europe à transformer, à l'échelle

#### Publication des résultats des neuf premiers mois 2025

Paris, le jeudi 30 octobre 2025





industrielle, des déchets municipaux non recyclables et de la biomasse en méthanol renouvelable et circulaire. En récupérant des déchets, qui auraient autrement été mis en décharge, pour les convertir en méthanol bas-carbone, elle contribuera à réduire les émissions de  $CO_2$  des secteurs difficiles à décarboner et à favoriser l'utilisation de carburants renouvelables. Le projet s'inscrit dans les ambitions européennes en matière de circularité et dans la transition plus large vers un modèle industriel durable. Grâce à la technologie de gazéification d'Enerkem, l'infrastructure traitera jusqu'à 400 000 tonnes de déchets municipaux résiduels par an et produira environ 240 000 tonnes de méthanol. Cette alternative renouvelable peut être utilisée pour fabriquer de nouveaux matériaux circulaires et produire des biocarburants avancés. Le projet est cofinancé par le Fonds d'innovation de l'Union européenne et devrait permettre de réduire de 3,4 millions de tonnes les émissions de gaz à effet de serre (équivalent  $CO_2$ ) au cours de ses dix premières années d'exploitation.

#### Technip Energies et Anellotech commercialisent Plas-TCat®

■ Technip Energies et Anellotech ont commencé la commercialisation de Plas-TCat®, une technologie innovante de craquage catalytique, qui transforme les déchets plastiques en produits chimiques à forte valeur. Les deux entreprises ont récemment terminé un programme de développement pluriannuel de Plas-TCat, un procédé pouvant transformer les déchets plastiques mixtes directement en produits chimiques de base utilisés dans la fabrication de nouveaux plastiques. La collaboration entre les deux entreprises vise à apporter un changement évolutif, rentable et durable à la gestion des déchets plastiques à l'échelle mondiale. Le développement réussi de Plas-TCat représente une avancée majeure dans le domaine du recyclage chimique et des solutions d'économie circulaire. La technologie en une seule étape est compatible avec les déchets plastiques non triés et non traités, y compris les plastiques à usage unique, les emballages souples et certains PVC. Elle les convertit directement en produits tels que le benzène, le toluène, le xylène (BTX), l'éthylène et le propylène. Alors que d'autres technologies permettent seulement un recyclage unique du plastique, Plas-TCat offre la possibilité de recycler les déchets plastiques à l'infini, en produisant de nouveaux produits chimiques qui peuvent être réutilisés perpétuellement dans la fabrication de plastiques, voire de carburants.

#### Autres principaux faits commerciaux et stratégiques du troisième trimestre 2025

## Reju et Circle-8 Textile Ecosystems s'associent pour favoriser le recyclage à grande échelle des textiles au Royaume-Uni.

■ Reju™, la société de régénération progressive de textile à textile, et Circle-8 Textile Ecosystems, un constructeur clé d'écosystèmes et d'infrastructures débloquant le recyclage de textile à textile, ont annoncé un partenariat visant à faciliter davantage un écosystème de textiles circulaires au Royaume-Uni. Circle-8 fournira aux futurs centres de régénération européens de Reju des matières premières provenant de déchets textiles post-consommation traités par sa première installation numérisée de tri et de prétraitement automatisé des textiles (ATSP), en tant qu'étape vers un réseau d'installations à l'échelle industrielle. Reju exploitera ensuite les matières premières pour la production de son Reju Polyester™ régénéré, qui aura une empreinte carbone inférieure de 50 % par rapport au polyester vierge et pourra être régénéré à l'infini. Le partenariat entre Reju et Circle-8 contribuera à la mise en place d'une infrastructure britannique pour le traitement des matériaux et à l'établissement de partenariats pour un écosystème fibre à fibre totalement transparent et viable. Cet accord devrait permettre aux marques et aux détaillants britanniques de passer à une industrie textile circulaire. Circle-8 fournissant des matières premières pré-triées et pré-traitées à grande échelle pour la technologie de régénération propriétaire de Reju, ce partenariat garantit l'efficacité, la précision et l'évolutivité pour les 700 000 tonnes de déchets textiles non réutilisables générés au Royaume-Uni chaque année.





## Corporate et autres éléments

Les coûts corporate, hors éléments non récurrents, se sont élevés à 46,3 millions d'euros au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2025, incluant l'impact de l'augmentation du cours de l'action et des charges sociales supplémentaires françaises sur les plans d'incitation à long terme qui ont notamment affecté le premier semestre 2025.

Les charges non récurrentes ont représenté 49,4 millions d'euros et incluent les coûts engagés liés aux investissements dans les modèles d'entreprise adjacents, notamment Reju, en plus des initiatives stratégiques, y compris les activités de fusion et acquisition, et des coûts de restructuration.

Les produits financiers nets, qui s'élèvent à 70,5 millions d'euros, ont bénéficié des revenus d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie, partiellement compensés par le coût de la dette, les charges de location et les coûts liés aux pensions.

**Le taux d'imposition effectif** sur une base IFRS ajustée s'est établi à 29,8 % pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025 conforme avec le haut de la fourchette prévisionnelle de l'exercice 2025 de 26 % à 30 %.

Les charges d'amortissement se sont élevées à 92,7 millions d'euros, dont 58,7 millions d'euros sont liés à la norme IFRS 16.

La trésorerie brute ajustée au 30 septembre 2025 s'établissait à 4,1 milliards d'euros, par rapport à 4,1 milliards d'euros au 31 décembre 2024. La dette brute s'établissait à 0,8 milliard d'euros au 30 septembre 2025, restant stable par rapport au 31 décembre 2024.

Le flux de trésorerie net ajusté a atteint 463,2 millions d'euros au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2025. Le flux de trésorerie net hors variation du fonds de roulement et des provisions de 47,3 millions d'euros s'établit à 415,9 millions d'euros bénéficiant d'une solide performance opérationnelle et d'une conversion d'EBITDA récurrent ajusté continuellement élevée à 87% (la conversion d'EBIT récurrent ajusté était à 108 %). Le flux de trésorerie disponible présenté après les dépenses d'investissement est de 59,5 millions d'euros. Le flux de trésorerie d'exploitation ajusté a atteint 522,7 millions d'euros.

## Informations relatives à la liquidité

Les liquidités ajustées totales de 4,8 milliards d'euros au 30 septembre 2025 comprennent 4,1 milliards d'euros de liquidités et 750 millions d'euros de liquidités issues de la facilité de crédit renouvelable non utilisée.





## **Déclarations prospectives**

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives qui reflètent les intentions, les convictions ou les attentes et projections actuelles de Technip Energies (la « Société ») concernant les résultats d'exploitation futurs de la Société, les revenus anticipés, les bénéfices, les flux de trésorerie, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives, la croissance anticipée, les stratégies et les opportunités, ainsi que les marchés sur lesquels la Société opère. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives », et des expressions similaires, y compris la forme négative de celles-ci. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, convictions et hypothèses actuelles de la Société concernant les développements et conditions commerciales futurs et leur effet potentiel sur la Société. Bien que la Société estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont émises, il n'y a aucune garantie que les développements futurs affectant la Société seront ceux que la Société anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de la Société impliquent des risques et des incertitudes, dont certains sont significatifs ou indépendants de la volonté de la Société, ainsi que des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réalisés diffèrent sensiblement de l'expérience historique de la Société et des attentes ou projections actuelles de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux énoncés dans les déclarations prospectives.

Pour plus d'informations sur les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats projetés, veuillez consulter les facteurs de risque de la Société énoncés dans le Rapport Financier Annuel 2024 déposé le 10 mars 2025 auprès de l'Autoriteit Financiële Markten (AFM) aux Pays-Bas et de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en France et dans le Rapport Financier Semestriel 2025 déposé le 31 juillet 2025 auprès de l'AFM et de l'AMF, qui comprennent une analyse des facteurs qui pourraient affecter la performance future de la Société et des marchés sur lesquels la Société opère.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs et ne le fera pas nécessairement, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.





## **ANNEXE**

## ANNEXE 1.0 : COMPTE DE RÉSULTAT AJUSTÉ - NEUF PREMIERS MOIS 2025

	Livraison	de projet	Techno produits e		Corpo non aff	orate/ ectable	Tot	tal
(En millions €)	9M 25	9M 24	9M 25	9M 24	9M 25	9M 24	9M 25	9M 24
Chiffre d'affaires ajusté	4 067,4	3 495,5	1 349,7	1 475,3	_	_	5 417,1	4 970,8
EBITDA récurrent ajusté	324,0	291,7	200,3	188,2	(46,3)	(40,6)	478,0	439,3
Dotations aux amortissements ajustées	(43,4)	(33,5)	(49,3)	(49,0)	_	(0,1)	(92,7)	(82,6)
EBIT récurrent ajusté	280,6	258,3	151,0	139,2	(46,3)	(40,8)	385,3	356,7
Résultat non récurrent	(13,4)	(6,2)	(18,9)	(5,3)	(17,1)	(4,9)	(49,4)	(16,4)
EBIT	267,2	252,1	132,2	133,9	(63,5)	(45,7)	335,9	340,3
Produits financiers							94,7	114,0
Charges financières							(24,3)	(25,1)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat							406,4	429,2
Produit (charge) d'impôt							(121,2)	(129,8)
Résultat (perte) net							285,2	299,4
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies							281,9	279,9
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle							3,3	19,4

## ANNEXE 1.1 : COMPTE DE RÉSULTAT AJUSTÉ - TROISIÈME TRIMESTRE 2025

	Livraison	de projet	Techno produits e		Corpo non aff	ectable	Tot	al
(En millions €)	T3 25	T3 24	T3 25	T3 24	T3 25	T3 24	T3 25	T3 24
Chiffre d'affaires ajusté	1 331,2	1 285,6	439,5	520,9	_	_	1 770,7	1 806,5
EBITDA récurrent ajusté	109,3	108,7	63,3	66,7	(13,6)	(17,6)	159,0	157,9
Dotations aux amortissements ajustées	(16,2)	(11,5)	(14,9)	(16,2)	_	(0,8)	(31,1)	(28,5)
EBIT récurrent ajusté	93,1	97,2	48,3	50,6	(13,6)	(18,4)	127,9	129,4
Résultat non récurrent	(3,8)	(4,6)	(5,2)	(4,1)	(11,9)	(3,7)	(20,8)	(12,4)
EBIT	89,4	92,6	43,2	46,5	(25,5)	(22,1)	107,1	117,0
Produits financiers							25,4	39,4
Charges financières							(6,3)	(8,0)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat							126,2	148,4
Produit (charge) d'impôt							(37,6)	(49,8)
Résultat (perte) net							88,6	98,6
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies							90,9	91,8
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle							(2,3)	6,7





# ANNEXE 1.2 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - NEUF PREMIERS MOIS 2025

(En millions €)	9M 25 IFRS	Ajustements	9M 25 Ajusté
Chiffre d'affaires	5 367,3	49,8	5 417,1
Charges et coûts			
Coût des ventes	(4 687,8)	2,3	(4 685,5)
Frais de vente, généraux et administratifs	(282,1)	(2,0)	(284,1)
Frais de recherche et développement	(44,6)	_	(44,6)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(49,4)	_	(49,4)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	(13,9)	0,3	(13,6)
Résultat opérationnel	289,4	50,5	339,9
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	45,2	(49,2)	(4,0)
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	334,6	1,3	335,9
Produits financiers	91,4	3,3	94,7
Charges financières	(23,4)	(0,9)	(24,3)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	402,6	3,8	406,4
Produit (charge) d'impôt	(120,3)	(0,9)	(121,2)
Résultat (perte) net	282,2	3,0	285,2
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	278,9	3,0	281,9
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	3,3	_	3,3

# ANNEXE 1.3 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - NEUF PREMIERS MOIS 2024

(En millions €)	9M 24 IFRS	Ajustements	9M 24 Ajusté
Chiffre d'affaires	4 778,5	192,3	4 970,8
Charges et coûts			
Coût des ventes	(4 103,8)	(177,4)	(4 281,2)
Frais de vente, généraux et administratifs	(291,8)	(2,3)	(294,1)
Frais de recherche et développement	(50,1)	(0,6)	(50,7)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(16,4)	_	(16,4)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	6,1	1,3	7,4
Résultat opérationnel	322,5	13,3	335,8
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	18,1	(13,7)	4,4
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	340,5	(0,2)	340,3
Produits financiers	108,7	5,3	114,0
Charges financières	(25,1)	_	(25,1)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	424,1	5,1	429,2
Produit (charge) d'impôt	(128,2)	(1,6)	(129,8)
Résultat (perte) net	295,9	3,5	299,4
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	276,5	3,4	279,9
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	19,4	_	19,4





# ANNEXE 1.4 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - TROISIÈME TRIMESTRE 2025

(En millions €)	T3 25 IFRS	Ajustements	T3 25 Ajusté
Chiffre d'affaires	1 766,6	4,1	1 770,7
Charges et coûts			
Coût des ventes	(1 583,4)	49,8	(1 533,6)
Frais de vente, généraux et administratifs	(87,5)	(0,9)	(88,4)
Frais de recherche et développement	(16,1)	_	(16,1)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(20,8)	_	(20,8)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	(4,1)	0,5	(3,6)
Résultat opérationnel	54,8	53,4	108,2
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	50,8	(52,0)	(1,2)
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	105,6	1,5	107,1
Produits financiers	24,7	0,7	25,4
Charges financières	(5,9)	(0,4)	(6,3)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	124,5	1,7	126,2
Produit (charge) d'impôt	(37,2)	(0,4)	(37,6)
Résultat (perte) net	87,3	1,3	88,6
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	89,6	1,3	90,9
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(2,3)	_	(2,3)

# ANNEXE 1.5 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - TROISIÈME TRIMESTRE 2024

(En millions €)	T3 24 IFRS	Ajustements	T3 24 Ajusté
Chiffre d'affaires	1 739,3	67,2	1 806,5
Charges et coûts			
Coût des ventes	(1 498,9)	(75,4)	(1 574,3)
Frais de vente, généraux et administratifs	(91,5)	(1,3)	(92,8)
Frais de recherche et développement	(15,1)	(1,4)	(16,5)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(12,4)	_	(12,4)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	0,1	1,5	1,6
Résultat opérationnel	121,5	(9,4)	112,1
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	(5,7)	10,6	4,9
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	115,8	1,2	117,0
Produits financiers	37,7	1,7	39,4
Charges financières	(8,0)	_	(8,0)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	145,5	2,9	148,4
Produit (charge) d'impôt	(48,7)	(1,1)	(49,8)
Résultat (perte) net	96,8	1,8	98,6
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	90,0	1,8	91,8
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	6,7	_	6,7





## ANNEXE 2.0 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AJUSTÉ

(En millions €)	9M 25	Exercice 24
Goodwill	2 070,3	2 118,0
Immobilisations incorporelles	150,0	145,3
Immobilisations corporelles	165,0	167,4
Droit d'utilisation	222,2	201,8
Entités mises en équivalence	13,3	20,1
Autres actifs non courants	350,6	331,1
Total de l'actif non courant	2 971,4	2 983,7
Créances commerciales	1 148,5	1 078,7
Actifs contractuels	399,9	485,9
Autres actifs courants	820,5	785,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 070,8	4 058,0
Total de l'actif courant	6 439,7	6 408,4
Total de l'actif	9 411,1	9 392,1
Total des capitaux propres	2 251,9	2 114,8
Dette à long terme, moins la part courante	654,0	642,4
Passif locatif	196,3	192,4
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	90,2	126,0
Autres passifs non courants	123,3	169,7
Total du passif non courant	1 063,8	1 130,5
Dette à court terme	98,0	93,8
Passif locatif	63,7	57,4
Dettes fournisseurs	1 601,4	1 642,6
Passifs sur contrats	3 504,3	3 466,3
Autres passifs courants	828,0	886,6
Total du passif courant	6 095,4	6 146,7
Total du passif	7 159,2	7 277,2
Total des capitaux propres et du passif	9 411,1	9 392,0





## ANNEXE 2.1 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - NEUF PREMIERS MOIS 2025

(En millions €)	9M 25 IFRS	Ajustements	9M 25 Ajusté
Goodwill	2 070,3	_	2 070,3
Immobilisations incorporelles	150,0	_	150,0
Immobilisations corporelles	164,0	1,0	165,0
Droit d'utilisation	221,8	0,4	222,2
Entités mises en équivalence	114,3	(101,0)	13,3
Autres actifs non courants	359,2	(8,6)	350,6
Total de l'actif non courant	3 079,6	(108,2)	2 971,4
Créances commerciales	1 217,7	(69,2)	1 148,5
Actifs contractuels	400,0	(0,1)	399,9
Autres actifs courants	796,1	24,4	820,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 788,8	282,0	4 070,8
Total de l'actif courant	6 202,6	237,1	6 439,7
Total de l'actif	9 282,2	128,9	9 411,1
Total des capitaux propres	2 248,9	3,0	2 251,9
Dette à long terme, moins la part courante	638,1	15,9	654,0
Passif locatif	196,3	_	196,3
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	89,2	1,0	90,2
Autres passifs non courants	227,0	(103,7)	123,3
Total du passif non courant	1 150,6	(86,8)	1 063,8
Dette à court terme	92,7	5,3	98,0
Passif locatif	63,3	0,4	63,7
Dettes fournisseurs	1 519,0	82,4	1 601,4
Passifs sur contrats	3 379,9	124,4	3 504,3
Autres passifs courants	827,7	0,3	828,0
Total du passif courant	5 882,6	212,8	6 095,4
Total du passif	7 033,3	125,9	7 159,2
Total des capitaux propres et du passif	9 282,2	128,9	9 411,1





### ANNEXE 2.2 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - NEUF PREMIERS MOIS 2024

(En millions €)	9M 24 IFRS	Ajustements	9M 24 Ajusté
Goodwill	2 090,9	_	2 090,9
Immobilisations incorporelles	127,0	0,1	127,1
Immobilisations corporelles	158,6	1,5	160,1
Droit d'utilisation	183,7	0,7	184,4
Entités mises en équivalence	99,8	(75,0)	24,8
Autres actifs non courants	345,9	(4,2)	341,7
Total de l'actif non courant	3 005,9	(76,9)	2 929,0
Créances commerciales	1 214,1	(24,0)	1 190,1
Actifs contractuels	562,5	3,1	565,6
Autres actifs courants	892,6	27,7	920,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 320,1	180,8	3 500,9
Total de l'actif courant	5 989,3	187,6	6 176,9
Total de l'actif	8 995,2	110,7	9 105,9
Total des capitaux propres	2 029,6	3,8	2 033,4
Dette à long terme, moins la part courante	637,5	4,4	641,9
Passif locatif	153,7	_	153,7
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	118,7	1,3	120,0
Autres passifs non courants	247,9	(88,1)	159,8
Total du passif non courant	1 157,8	(82,4)	1 075,4
Dette à court terme	129,9	_	129,9
Passif locatif	59,6	0,7	60,3
Dettes fournisseurs	1 570,7	81,6	1 652,3
Passifs sur contrats	3 212,8	105,9	3 318,7
Autres passifs courants	834,8	1,1	835,9
Total du passif courant	5 807,8	189,3	5 997,1
Total du passif	6 965,6	106,9	7 072,5
Total des capitaux propres et du passif	8 995,2	110,7	9 105,9





## ANNEXE 3.0 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE AJUSTÉ

(En millions €)	9M 25	9M 24
Résultat (perte) net	285,2	299,4
Variation du besoin en fonds de roulement et des provisions	47,3	(168,7)
Éléments sans effet de trésorerie et autres	190,2	116,7
Trésorerie provenant des/(requise par les) activités d'exploitation	522,7	247,4
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(59,9)	(55,8)
Acquisition d'actifs financiers	(22,0)	(5,1)
Produits des cessions d'actifs	0,4	
Produits des cessions de filiales, déduction faite de la trésorerie cédée	(0,7)	(1,3)
Autres	(4,6)	5,0
Trésorerie provenant des/(requise par les) activités d'investissement	(86,6)	(57,2)
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	6,7	7,0
Rachat d'actions propres	(2,2)	(89,0)
Frais de transaction liés à l'émission et au rachat d'actions	_	(0,7)
Dividendes versés aux actionnaires	(150,2)	(101,5)
Remboursement des passifs locatifs	(59,1)	(52,0)
Autres (y compris les dividendes versés aux intérêts minoritaires)	(17,8)	(19,0)
Trésorerie provenant des/(requise par les) activités de financement	(222,5)	(255,2)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(200,8)	(3,3)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	12,8	(68,3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	4 058,0	3 569,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	4 070,8	3 500,9





## ANNEXE 3.1 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - NEUF PREMIERS MOIS 2025

(En millions €)	9M 25 IFRS	Ajustements	9M 25 Ajusté
Résultat (perte) net	282,2	3,0	285,2
Variation du besoin en fonds de roulement et des provisions	3,9	43,4	47,3
Éléments sans effet de trésorerie et autres	181,8	8,4	190,2
Trésorerie provenant des/(requise par les) activités d'exploitation	467,9	54,8	522,7
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(59,8)	(0,1)	(59,9)
Acquisition d'actifs financiers	(22,0)	_	(22,0)
Produits des cessions d'actifs	0,4	_	0,4
Produits des cessions de filiales, déduction faite de la trésorerie cédée	(0,7)	_	(0,7)
Autres	(4,6)	_	(4,6)
Trésorerie provenant des/(requise par les) activités d'investissement	(86,7)	(0,1)	(86,6)
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	(17,1)	23,8	6,7
Rachat d'actions propres	(2,2)	_	(2,2)
Dividendes versés aux actionnaires	(150,2)	_	(150,2)
Règlements d'un passif financier obligatoirement rachetable	(0,5)	0,5	_
Remboursement des passifs locatifs	(58,6)	(0,5)	(59,1)
Autres (y compris les dividendes versés aux intérêts minoritaires)	(17,8)	_	(17,8)
Trésorerie provenant des/(requise par les) activités de financement	(246,3)	23,8	(222,5)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(192,8)	(8,0)	(200,8)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(57,9)	70,7	12,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 846,7	211,3	4 058,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 788,8	282,0	4 070,8





## ANNEXE 3.2 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - NEUF PREMIERS MOIS 2024

(En millions €)	9M 24 IFRS	Ajustements	9M 24 Ajusté
Résultat (perte) net	295,9	3,5	299,4
Variation du besoin en fonds de roulement et des provisions	(146,1)	(22,6)	(168,7)
Éléments sans effet de trésorerie et autres	140,4	(23,7)	116,7
Trésorerie provenant des/(requise par les) activités d'exploitation	290,2	(42,8)	247,4
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(55,0)	(0,8)	(55,8)
Acquisition d'actifs financiers	(5,1)	_	(5,1)
Produits des cessions de filiales, déduction faite de la trésorerie cédée	(1,3)	_	(1,3)
Autres	(5,0)	10,0	5,0
Trésorerie provenant des/(requise par les) activités d'investissement	(66,4)	9,2	(57,2)
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	6,5	0,5	7,0
Rachat d'actions propres <sup>1</sup>	(89,0)	_	(89,0)
Frais de transaction liés à l'émission et au rachat d'actions	(0,7)	_	(0,7)
Dividendes versés aux actionnaires	(101,5)	_	(101,5)
Règlements d'un passif financier obligatoirement rachetable	(16,0)	16,0	_
Remboursement des passifs locatifs	(51,6)	(0,4)	(52,0)
Autres (y compris les dividendes versés aux intérêts minoritaires)	(19,0)	_	(19,0)
Trésorerie provenant des/(requise par les) activités de financement	(271,3)	16,1	(255,2)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(3,4)	0,1	(3,3)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(50,9)	(17,4)	(68,3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 371,0	198,2	3 569,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 320,1	180,8	3 500,9

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Le montant total est exclusivement lié aux transactions de rachat d'actions.





# ANNEXE 4.0 : INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE AJUSTÉS - NEUF PREMIERS MOIS 2025

(En millions €, sauf les %)	9M 25	% du chiffre d'affaires	9M 24	% du chiffre d'affaires
Chiffre d'affaires ajusté	5 417,1		4 970,8	
Coût des ventes	(4 685,5)	86,5 %	(4 281,2)	86,1 %
Marge brute ajustée	731,6	13,5 %	689,6	13,9 %
EBITDA récurrent ajusté	478,0	8,8 %	439,3	8,8 %
Dotations aux amortissements et dépréciations	(92,7)		(82,6)	
EBIT récurrent ajusté	385,3	7,1 %	356,7	7,2 %
Éléments non récurrents	(49,4)		(16,4)	
Résultat (perte) ajusté avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	335,9	6,2 %	340,3	6,8 %
Produits (charges) financiers, nets	70,5		88,9	
Résultat (perte) ajusté avant impôts	406,4	7,5 %	429,2	8,6 %
Produit (charge) d'impôt	(121,2)		(129,8)	
Résultat (perte) net ajusté	285,2	5,3 %	299,4	6,0 %





# ANNEXE 4.1: INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE AJUSTÉS - TROISIÈME TRIMESTRE 2025

(En millions €, sauf les %)	T3 25	% du chiffre d'affaires	T3 24	% du chiffre d'affaires
Chiffre d'affaires ajusté	1 770,7		1 806,5	
Coût des ventes	(1 533,6)	86,6 %	(1 574,3)	87,1 %
Marge brute ajustée	237,1	13,4 %	232,2	12,9 %
EBITDA récurrent ajusté	159,0	9,0 %	157,9	8,7 %
Dotations aux amortissements et dépréciations	(31,1)		(28,5)	
EBIT récurrent ajusté	127,9	7,2 %	129,4	7,2 %
Éléments non récurrents	(20,8)		(12,4)	
Résultat (perte) ajusté avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	107,1	6,0 %	117,0	6,5 %
Produits (charges) financiers, nets	19,1		31,4	
Résultat (perte) ajusté avant impôts	126,2	7,1 %	148,4	8,2 %
Produit (charge) d'impôt	(37,6)		(49,8)	
Résultat (perte) net ajusté	88,6	5,0 %	98,6	5,5 %

# ANNEXE 5.0 : RAPPROCHEMENT DE L'EBIT ET DE L'EBITDA RÉCURRENTS AJUSTÉS - NEUF PREMIERS MOIS 2025

	Livraison	de projet	Techno produits e	0 /	Corpo non affe		Tot	al
(En millions €)	9M 25	9M 24	9M 25	9M 24	9M 25	9M 24	9M 25	9M 24
Chiffre d'affaires	4 067,4	3 495,5	1 349,7	1 475,3	_	-	5 417,1	4 970,8
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat							335,9	340,3
Éléments non récurrents								
Autres produits/(charges) non récurrents							49,4	16,4
EBIT récurrent ajusté	280,6	258,3	151,0	139,2	(46,3)	(40,8)	385,3	356,7
Marge d'EBIT récurrent ajusté en %	6,9 %	7,4 %	11,2 %	9,4 %	- %	- %	7,1 %	7,2 %
Dotations aux amortissements ajustées	(43,4)	(33,5)	(49,3)	(49,0)	_	(0,1)	(92,7)	(82,6)
EBITDA récurrent ajusté	324,0	291,7	200,3	188,2	(46,3)	(40,6)	478,0	439,3
Marge d'EBITDA récurrent ajusté en %	8,0 %	8,3 %	14,8 %	12,8 %	<b>-</b> %	- %	8,8 %	8,8 %





# ANNEXE 5.1 : RAPPROCHEMENT DE L'EBIT ET DE L'EBITDA RÉCURRENTS AJUSTÉS - TROISIÈME TRIMESTRE 2025

	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
(En millions €, sauf les %)	T3 25	T3 24	T3 25	T3 24	T3 25	T3 24	T3 25	T3 24
Chiffre d'affaires	1 331,2	1 285,6	439,5	520,9	_	_	1 770,7	1 806,5
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat							107,1	117,0
Éléments non récurrents								
Autres produits/(charges) non récurrents							20,8	12,4
EBIT récurrent ajusté	93,1	97,2	48,3	50,6	(13,6)	(18,4)	127,9	129,4
Marge d'EBIT récurrent ajusté en %	7,0 %	7,6 %	11,0 %	9,7 %	- %	<b>–</b> %	7,2 %	7,2 %
Dotations aux amortissements ajustées	(16,2)	(11,5)	(14,9)	(16,2)	_	(0,8)	(31,1)	(28,5)
EBITDA récurrent ajusté	109,3	108,7	63,3	66,7	(13,6)	(17,6)	159,0	157,9
Marge d'EBITDA récurrent ajusté en %	8,2%	8,5%	14,4%	12,8%	- %	<b>–</b> %	9,0 %	8,7 %

# ANNEXE 6.0 : CARNET DE COMMANDES - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS

(En millions €)	9M 25 IFRS	Ajustements	9M 25 Ajusté
Livraison de projet	15 176,3	(86,9)	15 089,3
Technologie, produits et services	1 665,3	9,4	1 674,7
Total	16 841,6		16 764,0

# ANNEXE 7.0 : PRISES DE COMMANDES - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS

(En millions €)	9M 25 IFRS		9M 25 Ajusté
Livraison de projet	1 953,9	263,3	2 217,2
Technologie, produits et services	1 127,3	17,3	1 144,6
Total	3 081,1		3 361,8





### ANNEXE 8.0 : Définition des indicateurs alternatifs de performance (IAP)

Certaines parties du présent communiqué de presse contiennent les mesures financières non-IFRS suivantes : Chiffre d'affaires ajusté, EBIT récurrent ajusté, EBITDA récurrent ajusté, trésorerie (dette) nette ajustée, carnet de commandes ajusté et prises de commandes ajustées. Ces données ne sont pas reconnues comme des mesures de la performance financière ou de la liquidité selon les normes IFRS, et la Société les considère comme des IAP. Les IAP ne doivent pas être considérés comme une alternative ou comme plus importants que les indicateurs équivalents, tels que définis par les normes IFRS, ou comme un indicateur de la performance opérationnelle ou de la liquidité de la Société.

#### Chaque IAP est défini ci-dessous :

- Le chiffre d'affaires ajusté: représente le chiffre d'affaires comptabilisé selon les normes IFRS, tel qu'ajusté selon la méthode décrite ci-dessous. Pour les périodes présentées dans le présent communiqué de presse, la part proportionnelle de la Société du chiffre d'affaires des coentreprises des projets les plus significatifs a été incluse: le chiffre d'affaires d'ENI CORAL FLNG et NFE est inclus à 50 % et celui de BAPCO Sitra Refinery à 36 %. La Société estime que la présentation de la part proportionnelle du chiffre d'affaires provenant des coentreprises des projets de construction, réalisés dans le cadre de partenariats, permet à la direction et aux investisseurs de mieux évaluer la performance de l'activité principale de la Société d'une période à l'autre, en les aidant à mieux appréhender les activités effectivement réalisées par la Société dans le cadre de ces projets.
- L'EBIT récurrent ajusté: représente le résultat avant les charges financières, nettes, et l'impôt sur le résultat comptabilisé selon les normes IFRS, ajusté pour refléter ligne par ligne pour leur part respective les entités de projet de construction incorporées qui ne sont pas entièrement détenues par Technip Energies (selon la méthode décrite ci-dessus dans la section chiffre d'affaires ajusté) et ajoute ou soustrait, selon le cas, les éléments considérés comme non récurrents de l'EBIT (tels que les dépenses de restructuration, les frais découlant de litiges importants survenus en dehors du cours normal de l'activité et les autres charges non-récurrentes). La Société estime que l'exclusion de ces charges ou produits de ces mesures financières permet aux investisseurs et à la direction d'évaluer les opérations de la Société et les résultats d'exploitation consolidés d'une période à l'autre, et d'identifier les tendances opérationnelles pouvant être masquées aux investisseurs et à la direction par les éléments exclus.
- L'EBITDA récurrent ajusté : correspond à l'EBIT récurrent ajusté, tel que décrit ci-dessus, après déduction des charges d'amortissement.
- La trésorerie (dette) nette ajustée: reflète la trésorerie et les équivalents de trésorerie, nets de dette (y compris la dette à court terme), tels qu'ajustés selon la méthode décrite dans la section chiffre d'affaires ajusté. La direction utilise cet IAP pour évaluer la structure du capital et l'effet de levier financier de la Société. La Société estime que la Trésorerie (dette) nette ajustée est une mesure financière importante qui peut permettre aux investisseurs de mieux appréhender la situation financière de la Société et reconnaître les tendances sous-jacentes dans sa structure du capital.
- Le carnet de commandes ajusté: Le carnet de commandes est calculé comme la valeur de ventes estimée des commandes de clients confirmées et non exécutées à la date de clôture. Le carnet de commandes ajusté prend en compte la part proportionnelle de la Société dans le carnet de commandes des sociétés mises en équivalence (ENI Coral FLNG, BAPCO Sitra Refinery et deux sociétés affiliées de la joint-venture NFE). La Société estime que le carnet de commandes ajusté permet à la direction et aux investisseurs d'évaluer le niveau des activités futures liées aux activités principales de la Société en incluant sa part proportionnelle dans les ventes prévisionnelles provenant de projets de construction dans le cadre de partenariats.
- Les prises de commandes ajustées: Les prises de commandes correspondent aux contrats signés qui sont entrés en vigueur pendant la période couverte à la date de clôture. Les prises de commandes ajustées ajoutent la part proportionnelle des commandes signées liées aux sociétés mises en équivalence (ENI Coral FLNG, BAPCO Sitra Refinery et deux sociétés affiliées de la joint-venture NFE). Cette mesure financière est étroitement liée au carnet de commandes ajusté dans l'évaluation du niveau des activités à venir de la Société en présentant sa part proportionnelle des contrats qui sont entrés en vigueur au cours de la période et qui seront exécutés par la Société.





## Contacts

## Relations investisseurs Phillip Lindsay

Vice-président, Relations investisseurs Tél. : +44 20 7585 5051

Email: investor.relations@ten.com

### Relations médias Jason Hyonne

Responsable des relations presse et des médias sociaux

Tél.: +33 1 47 78 22 89 Email: media\_@ten.com